Comment ce discours du vieux tahitien constitue-t-il une condamnation de la civilisation européenne et de sa soif de conquête ?

## 1er mouvement - Les Européens sont à l'origine d'un désordre social. (ligne 1 à 8)

- Le discours du vieillard est marqué d'emblée par la colère : il apostrophe directement Bougainville à la 2ème personne du singulier « Et toi » et le condamne aussitôt en le désignant par la périphrase « chef des brigands » (l. 1), il s'attaque ainsi à la personne même du voyageur par un argument ad hominem : en faisant passer le colon pour un voleur, il discrédite ainsi son adversaire aux yeux du lecteur
- Cette première invective est renforcée par un impératif et un adverbe « écarte <u>promptement</u> ton vaisseau de notre rive » qui traduisent explicitement son désir de le voir quitter sa terre dans les plus brefs délais.
- Les deux points qui suivent amènent l'explication de son rejet : « nous sommes innocents, nous sommes heureux, et tu <u>ne</u> peux <u>que</u> nuire à notre bonheur ». En opposant, des termes mélioratifs « innocents », « heureux » et « bonheur » au verbe à connotation négative « nuire », le vieux tahitien oppose l'état de quiétude dans lequel vivait son peuple à l'influence nocive des Français. Il perçoit leur venue comme exclusivement néfaste comme en témoigne la négation exceptive.
- Les phrases qui viennent ensuite sont toutes construites sur une structure binaire et antithétique, elles opposent deux éléments par le biais de la conjonction « et » traduisant l'indignation du locuteur : « Nous suivons le pur instinct de la nature ; et tu as tenté d'effacer de nos âmes... », « tout est à tous et tu nous as prêché... ». Le vieillard révèle les vertus des coutumes tahitiennes, basées sur l'état de nature et le partage, à travers le présent d'habitude, en les opposant, via le passé composé, aux effets provoqués par l'arrivée des Européens.
- À peine débarqués sur l'île de Tahiti, désignée par l'adverbe déictique « ici », ces derniers ont déjà une influence fâcheuse.
- Par un jeu sur les pronoms, d'abord indéfinis « <u>tout</u> est à <u>tous</u> » puis personnels « je ne sais quelle distinction <u>du tien</u> et <u>du mien</u> », il évoque le principe de la propriété ou de la possession individuelle jusqu'alors inconnu aux autochtones, ce que renforce la négation « je ne sais quelle ». À travers ces propos, Diderot s'inscrit ici dans la lignée de J.J. Rousseau et son *Discours sur le fondement et les origines de l'inégalité parmi les hommes* (1755) puisque les Tahitiens apparaissent naturellement bons et ce sont les Européens qui les corrompent en leur imposant leur civilisation et leurs valeurs.
- Les phrases qui suivent viennent illustrer son propos : tout d'abord en évoquant la polygamie « Nos filles et nos femmes nous sont communes » (l.5), ici la 1re personne du pluriel ainsi que l'adjectif attribut renvoient à une collectivité unie, fraternelle et généreuse « tu as partagé ce privilège avec nous », contrairement à son interlocuteur individualiste « tu ». La métaphore hyperbolique « et tu es venu <u>allumer</u> en elles des <u>fureurs</u> inconnues. Elles sont devenues <u>folles</u> dans tes bras » reflète la jalousie née de la morale occidentale (une seule femme avec un seul homme sans échange et sans partage, faisant naître la rivalité).
- Le vieillard condamne la violence dont les Français sont responsables par la gradation du lexique : « fureurs » (l. 6), « folles », « féroce » (l. 6), « haïr », « égorgés » (l. 7), « sang » (l. 8). Les groupes verbaux dans ces phrases « tu es venu » (l.5), « elles sont devenues folles », « tu es devenu féroce » (l.6), « elles sont revenues teintes » (l.8) soulignent eux aussi la métamorphose qu'a entraîné l'arrivée des colonisateurs sur cette société si paisible à l'origine.

- La métaphore, par laquelle il achève sur ce sujet, accentue la brutalité : « teintes de votre sang », elle est faite pour frapper les esprits, elle illustre les conséquences désastreuses des changements qui ont dénaturé le mode de vie des Tahitiens.
- → Toute cette partie du discours expose un premier reproche aux Européens : en imposant leurs mœurs (monogamie) et leurs valeurs (propriété), les colons, fauteurs de trouble, ont <u>altéré l'équilibre et l'harmonie dûs à la loi naturelle</u> qui prévalait chez ce peuple jusqu'à leur arrivée.

## 2e mouvement - Les colons européens présentés tels des esclavagistes sans scrupules. (ligne 8 à 18)

- Les champs lexicaux de la liberté avec les termes : « libres » (l.8), « liberté » (l.18) et de l'asservissement : « esclavage » (l.9), « esclaves » (l.10 et 17), « asservir » (l.18) s'opposent dès la première phrase et tout au long du passage, lui donnant son unité.
- L'accumulation de tournures négatives « tu <u>n</u>'es <u>ni</u> un dieu, <u>ni</u> un démon » (l.9) est une manière de nier une quelconque supériorité aux Européens qui s'arrogent des droits sur le peuple tahitien. Ni meilleurs, ni plus mauvais, ils n'ont aucune suprématie.
- La question rhétorique « qui es-tu donc, pour faire des esclaves ? » (I.9-10) est la première d'une série, elle traduit l'indignation du vieillard et son incompréhension face aux actes de ceux qu'il considère comme des envahisseurs.
- En interpellant le traducteur : « Orou ! toi qui entends la langue de ces hommes-là » (I.10), le vieillard marque une distance avec les Français dont il se distingue, le démonstratif prend ici une valeur péjorative. L'exclamative, comme l'impératif « dis-nous à tous » invite le traducteur à témoigner, le vieillard s'appuie sur ce témoin pour convaincre.
- « ce qu'ils ont écrit sur cette lame » et la phrase en italique qui suit « Ce pays est à nous » constitue une preuve matérielle. Le vieux tahitien dresse un réquisitoire contre les colons et, comme au tribunal, se sert de témoin, de preuve pour étayer son discours. Diderot rappelle aussi que les colons s'arrogeaient par la force la propriété des terres. Cette idée est symbolisée par l'épée gravée avec la devise inscrite sur la lame de métal : c'est un moyen de montrer qu'ils utilisaient la force et non le droit pour s'emparer des terres.
- Vient ensuite l'accusation proprement dite « Ce pays est à toi ! et pourquoi ? parce que tu y as mis le pied ? » (I.12) : la ponctuation forte exprime la révolte du vieillard qui présente la colonisation comme une usurpation de territoire, un vol ; la subordonnée causale « parce que tu y as mis le pied » est pleine d'ironie : suffit-il de poser le pied sur une terre pour en devenir le maître, évidemment non.
- La conjonction de subordination ouvre ensuite sur une hypothèse (l.12 à 14) « Si un Tahitien débarquait.... et qu'il gravât... qu'en penserais-tu ? », celle-ci constitue un raisonnement par analogie (et par rétorsion) : comment tolérer une conduite que l'on condamnerait si l'on en était victime ? il suggère à Bougainville de se mettre à la place de son peuple pour lui faire partager son point de vue (l'analogie étant renforcée par le caractère italique des deux phrases-clés).
- « Tu es le plus fort ! et qu'est-ce que cela fait ? » (l.14) toujours avec la même véhémence qu'exprime la ponctuation, il anticipe sur les arguments irrecevables de son adversaire et les balaie avec la force de sa question oratoire.
- Dans la phrase suivante « Lorsqu'on t'a enlevé une de tes méprisables bagatelles... tu t'es récrié, tu t'es vengé; et dans le même temps tu as projeté... le vol de toute une contrée! » (l.15 à 18), le vieillard souligne les contradictions des Européens, grâce à un argument par rétorsion et a fortiori: si l'on se révolte (en témoignent les verbes) contre le vol d'un pistolet, « méprisable bagatelle », on n'usurpe pas tout un territoire..!
- « Tu n'es pas esclave : tu souffrirais plutôt la mort que de l'être » (l.17), la locution adverbiale « plutôt... que » indique la préférence : les Européens sont parfaitement

- conscients de la nécessité de lutter contre l'esclavage... « et tu veux nous asservir » le vieillard use encore d'un argument par rétorsion : ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas que l'on te fasse...
- Une dernière question rhétorique « Tu crois que le Tahitien ne sait pas défendre sa liberté et mourir ? » (18) présente la liberté comme une valeur fondamentale et universelle (Européens comme Tahitien) qui mérite que l'on sacrifie sa vie que l'on soit ou non pacifique.
- → Le réquisitoire est extrêmement net, ce discours a ici une valeur de démonstration qui met les Européens face à toutes leurs contradictions.

## 3ème mouvement - Le vieillard rappelle la fraternité et l'égalité qui devraient régner entre les hommes. (ligne 18 à 25)

- La périphrase doublée d'une comparaison « Celui dont tu veux t'emparer comme de la brute » désigne l'autochtone doublement méprisé par Bougainville et les colonisateurs puisqu'assimilé à un animal ou un objet, par le jeu sur les pronoms, les Européens imbus de leur pouvoir sont sujets et soumettent les Tahitiens qu'ils considèrent comme des sauvages.
- Le vieillard s'appuie sur l'idée de fraternité : « le Tahitien est ton frère ; vous êtes deux enfants de la nature » (l.18-19), la métaphore évoque une fraternité universelle et naturelle (il s'agit ici de la morale naturelle de Diderot : tous les hommes se valent car ils sont tous enfants de la Nature). Le pronom « vous » unis ici Européens et Tahitiens.
- La question oratoire « Quel droit as-tu sur lui qu'il n'ait pas sur toi ? » (I.20) repose sur un chiasme dans la construction des pronoms qui traduit une union, une réciprocité ou une égalité parfaite entre les peuples.
- S'en suit une accumulation de questions rhétoriques (l.20 à 22) qui visent à interpeller Bougainville (mais aussi le lecteur) « nous sommes nous jetés sur ta personne ? Avons nous pillé ton vaisseau ?... » mais aussi à révéler le caractère pacifique, respectueux et chaleureux des autochtones dans l'accueil qu'ils ont réservé aux Français.
- Contrairement à son destinataire, le vieillard s'inscrit dans une collectivité fraternelle fondée sur le respect de l'humanité et sur l'égalité des peuples, quand il dit : « Nous avons respecté notre image en toi » (l. 22-23).
- La dernière phrase de l'extrait résonne comme une morale : l'impératif « Laisse-nous nos mœurs » et les comparatifs de supériorité « elles sont <u>plus</u> sages et <u>plus</u> honnêtes <u>que</u> les tiennes » présentent leur mode de vie naturel comme supérieur à celui des Européens.
- Enfin, la négation totale « nous ne voulons point troquer... notre ignorance » (I.24) marque explicitement le refus de la civilisation européenne représentée ici par la métaphore « tes <u>inutiles</u> lumières » (+ adjectif antéposé).
- Diderot oppose encore une fois colonisés et colonisateurs : la métaphore prend un tour ironique car elle remet en cause les prétendues valeurs d'un pays et d'un siècle tout entier, le siècle des Lumières : les Tahitiens ne sont pas si stupides (le raisonnement du vieillard le prouve), les Européens des Lumières, font de beaux <u>discours</u>, ont de bons penseurs (dont Diderot) mais encore faudrait-il les mettre en <u>pratique</u>...

## Conclusion

Ce discours est à la fois un réquisitoire sévère à l'encontre des Européens et un plaidoyer ou un éloge de la vie sauvage. Son efficacité repose sur les arguments du vieux tahitien qui tel un sage pointe toutes les contradictions des colonisateurs français.

Cette harangue contient en creux toutes les valeurs qui fonderont la République lors de la Révolution qui suivra : égalité, liberté, fraternité.